

Autorisation de construire

SECTEUR MOLLENS

Demande d'autorisation de construire

Titre du projet de construction

Aménagement d'une terrasse à l'ouest du bâtiment existant et pose d'un cabanon de jardin

Situation

Parcelle No 1088, plan No 4, au lieu-dit Cotâblïo à Mollens

Zone

Zone résidentielle R2

Requérant

Pierre Solodky
Domicile:
Route de Cotâblïo 5
3974 Mollens

Propriétaires

Pierre et Marie-Laure Solodky
Domicile:
Route de Cotâblïo 5
3974 Mollens

Auteur du projet

Rudaz + Partner SA/AG
CHE-105.945.196
Rue de la Métralie 26
3960 Sierre

Numéro du dossier

2023.342

Coordonnées

Y 2'605'878 / X 1'128'961

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - secteur Mollens
Avenue de la Gare 20, Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai

Expiration du délai: 11.12.2023

Demande d'autorisation de construire

Titre du projet de construction

Assainissement du chauffage et installation d'une pompe à chaleur avec une unité extérieure

Situation

Parcelle No 831, plan No 3, au lieu-dit La Coudrette à Mollens

Zone

Zone résidentielle R2

Requérant

Frank Martin
Domicile:
Route de l'Aminona 13
3974 Mollens

Propriétaire

Le Bourg 7 SA
CHE-115.130.379
Office Consultant Fiduciaire SA
Chemin du Trabandan 28
1006 Lausanne

Auteur du projet

Marcel Bonvin et Fils SA
CHE-106.999.473
Rue Henry Roulet 10
3960 Corin-de-la-Crête

Numéro du dossier

2023.283

Coordonnées

Y 2'606'168 / X 1'129'563

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - secteur Mollens
Avenue de la Gare 20, Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai

Expiration du délai: 11.12.2023